

POSTE

Poste	Chargé d'études scientifiques
Catégorie d'emploi	2
Emploi repère	Chargé d'études scientifiques en santé publique
Type de contrat	CDD de droit public à plein temps de 8 mois Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dès que possible
Renseignements	Sur le poste : Christine Saura, DiRe-Cire ARA – tél : 04 72 34 41 15 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). Elle dispose également d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Cellule d'Intervention en région Auvergne Rhône Alpes ARS Auvergne-Rhône-Alpes Site de Lyon : 241 rue Garibaldi - CS 93383, 69418 Lyon cedex 03 Ou site de Clermont-Ferrand : 60 avenue de l'Union Soviétique CS 80101 63006 Clermont-Ferrand cedex 1
----------------	---

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

AFFECTATION

La direction des régions (DiRe) pilote l'action régionale de l'agence nationale de santé publique et le dispositif de surveillance syndromique (SurSaUD®).

Santé publique France conduit son action régionale au travers de ses cellules d'intervention en région (Cire) placées au plus près du terrain auprès des agences régionales de santé (ARS) ; elles leur apportent l'expertise scientifique dans le champ de la veille, surveillance et de l'alerte sanitaire pour l'aide à la décision des politiques de santé régionales.

Au nombre de 12 en métropole et 3 en Outre-mer (Antilles, Guyane et Océan Indien), les 15 Cire assurent ainsi la veille, l'alerte et la surveillance de l'état de santé de la population sur l'ensemble du territoire et jouent un rôle majeur dans la gestion locale des situations de crise sanitaire. Les Cire sont le représentant unique en région de Santé publique France. A ce titre, elles représentent l'ensemble des missions de Santé publique France.

Par ailleurs, la DiRe pilote au niveau national le système de surveillance syndromique SurSaUD® à partir des quatre sources d'information que sont le réseau Oscour® (organisation de la surveillance coordonnée des urgences) ; le réseau SOS Médecins ; la surveillance de l'enregistrement de la mortalité par les services d'état-civil (Insee) et la surveillance des causes de mortalité via la certification électronique (CépiDc). La surveillance syndromique est un système national régionalisé dont l'utilisation, la visibilité et l'intérêt des données sont déterminantes en région. Ce dispositif de surveillance multisources, dont la vocation première est la détection d'événements sanitaires inattendus, permet également de produire des indicateurs sanitaires pour le suivi des tendances et l'évaluation de l'impact sanitaire aux niveaux national et régional.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions L'épidémiologiste placé sous l'autorité de la responsable de la Cire contribuera à l'ensemble des travaux de la Cire portant en priorité sur la surveillance, la veille et l'alerte sanitaires.

Activités Il sera amené à assurer les missions suivantes en collaboration avec les autres épidémiologistes de la Cire :

Participer à la veille et à l'alerte sanitaire :

- Contribuer au traitement des signaux sanitaires (réception, validation et investigation)
- Rédiger des rapports d'investigation
- Contribuer à la réponse aux sollicitations de l'ARS notamment en matière d'évaluation de risque dans les domaines de compétence de Santé Publique France
- Participer à l'animation du réseau régional de veille sanitaire
- Participer au dispositif national d'astreintes et aux permanences de Santé publique France
- Contribuer à l'élaboration de recommandations de santé publique, de référentiels, de guides méthodologiques et de guides de bonne pratique.

Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des systèmes de surveillance et des études :

- Rédiger des protocoles et effectuer des choix méthodologiques
- Contribuer à la mise en œuvre des partenariats et animer ces réseaux de partenaires internes et externes
- Garantir la mise en place et le suivi des systèmes de surveillance et des enquêtes, le recueil et la qualité des données
- Effectuer des recherches bibliographiques.

Contribuer à la gestion, à l'exploitation et à la mise à disposition des données :

- Contribuer au traitement des données de surveillance et d'études
- Analyser des données quantitatives de surveillance, d'enquêtes ou d'études
- Assurer la mise à jour, le suivi et l'optimisation des bases de données
- Contribuer à la mise à disposition de l'ARS des données produites par Santé publique France utiles à la conduite des politiques régionales de santé.

Participer à la valorisation des résultats :

- Rédiger des rapports d'investigation, d'études et des supports de rétro-information (Points épidémiologiques, Bulletins régionaux de veille sanitaire)
- Contribuer à la rédaction d'articles scientifiques
- Contribuer à la rédaction de notes de synthèse notamment à l'attention des décideurs
- Mettre en forme et diffuser des données et documents
- Participer à des communications orales.

L'épidémiologiste sera amené à représenter l'agence auprès des partenaires institutionnels et scientifiques.

Il participera à toute activité entrant dans les missions de l'Agence et dans le champ de ses compétences si cela s'avère nécessaire, en situation d'urgence, de crise ou de nécessité de service. L'agent pourra être amené à participer à d'autres projets en tant que de besoin.

PROFIL RECHERCHE

Niveau - Formation scientifique Bac + 5 en épidémiologie

Diplôme

Expérience Expérience professionnelle souhaitée dans une structure d'épidémiologie ou de santé publique, si possible dans le domaine de la veille sanitaire et de l'animation de réseaux de surveillance épidémiologique.

Aptitudes et Compétences

- Maîtrise des méthodes et techniques d'épidémiologie d'intervention
- Maîtrise de l'animation de réseaux
- Rigueur scientifique
- Qualités relationnelles
- Aptitudes au travail d'équipe
- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Qualités de communication orale et écrite ;
- Pratique des logiciels épidémiologiques et statistiques généralistes

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr